

Colloque annuel du M2/LLM Propriété intellectuelle fondamentale et technologies numériques (PIFTN)

Avec le soutien du CERDI (Centre d'Études et de Recherche en Droit de l'Immatériel, Université Paris-Sud/Paris-Saclay),

l'AMPIN (Association des Masters de Propriété Intellectuelle et du Numérique, Université Paris-Sud/Paris-Saclay),

la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (Université de Laval-Québec) et l'Institut Art et Droit.

Direction scientifique :

Alexandra Bensamoun

Véronique Guèvremont

Françoise Labarthe

Site web : <https://m2piftn.wordpress.com/>
www.master-ip-it.net

Inscription gratuite et obligatoire :

À l'adresse suivante :

<https://soco.jm.u-psud.fr/index>

Service de la Recherche et des Études Doctorales :

colloques.jean-monnet@u-psud.fr

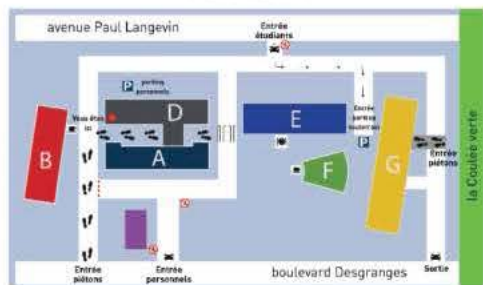
Venir au colloque :

Faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges, 92330 Sceaux

En transports en commun (5 minutes depuis la gare), RER B, Station Robinson, descendre l'avenue de la Gare, puis prendre à droite, boulevard Desgranges.



Plan d'accès : Salle Georges Vedel bâtiment G



Colloque international - 9 novembre 2018

Faculté Jean Monnet à Sceaux
Salles Jean Imbert et Georges Vedel





PROGRAMME

8h45 Accueil en salle Georges Vedel

9h00 Discours d'ouverture, **Boris Bernabé**, professeur, doyen de la Faculté Jean Monnet, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

9h15 *Grand témoin* : **Maria Mourani**, représentante du Gouvernement du Québec au sein de la délégation du Canada auprès de l'UNESCO

9h35 *Culture et numérique : nouveaux usages, nouvelle économie*, **Joëlle Farchy**, professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1. Les objets culturels numériques

Présidence : **Jean Lapousterle**, professeur, Université Paris-Sud/Paris-Saclay, codirecteur du CERDI

10h00 *La possibilité d'un livre : un cadre juridique des nouveaux usages littéraires en révolution*, **Thaima Samman**, associée, SAMMAN Cabinet d'avocats

10h20 *L'art visuel numérique : le risque d'obsolescence*, **Antoine Latreille**, professeur, vice-président chargé du patrimoine, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

10h40 Pause-café

11h10 *Les jeux vidéo appréhendés par le droit d'auteur : un régime complexe*, **Julie Groffe**, maître de conférences, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

11h30 *Les créations générées par une intelligence artificielle : du rêve à la réalité*, **Alexandra Bensamoun**, professeure, Université de Rennes 1, directrice du M2 PIFTN (Université Paris-Sud/Paris-Saclay)

12h-14h Déjeuner (salle Jean Imbert, ouvert à tous les inscrits)



Culture & numérique - #cultnum

2. La diffusion numérique des objets culturels

Présidence : **Alexandra Bensamoun**, professeure, Université de Rennes 1, membre du conseil de direction du CERDI

14h00 *Spécificité et enjeux de la diffusion numérique de l'image*, **Marie-Anne Ferry-Fall**, directrice générale, ADAGP

14h20 *Le partage de la valeur sur internet : l'exemple de l'article 13 de la proposition de directive DAMUN*, **Pierre Sirinelli**, professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, codirecteur du CERDI

14h40 *Protection et diffusion de la création sur internet : quel équilibre ?*, **Denis Rapone**, conseiller d'Etat, président de l'Hadopi

15h00 Pause-café

15h30 *Les ventes aux enchères numériques*, **Françoise Labarthe**, professeure, Université Paris-Sud/Paris-Saclay

15h50 *Les nouveaux modes d'intervention de l'État visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles sur les plateformes numériques*, **Véronique Guèvremont**, professeure, Université Laval, Québec

16h10 *Profilage politique et utilisation des données personnelles*, **Pierre-Luc Déziel**, professeur, Université Laval, Québec

16h30 *La gestion des œuvres par le numérique : l'expérimentation blockchain*, **Charlotte Aidan**, responsable juridique des Affaires internationales, SACEM

16h50 Échanges

17h10 Clôture par les étudiants du M2 PIFTN